

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3922 - JEUDI 28 JANVIER 2021

MOTION DE CENSURE

Le Premier Ministre Sylvestre Ilunkamba déchu



Des députés nationaux au cours d'une plénière.

Page 4

Bien que ce dernier séjourne présentement au Katanga à l'invitation de l'autorité morale du FCC dont il est membre, les députés dans leur large majorité ont décidé d'examiner, ce mercredi 27 janvier, ladite motion en l'absence du principal concerné.

Ainsi donc, sur 382 députés ayant pris part à cette plénière, 367 ont voté pour ladite motion, sept contre et deux se sont abstenus. Un seul député a glissé un bulletin nul dans l'urne. Investi le 6 septembre 2019, le gouvernement Ilunga Ilunkamba aura exercé près de seize mois.

GESTION DE LA COVID-19

L'Acaj dénonce une arnaque savamment encadrée et tolérée



Le respect des gestes barrière de plus en plus recommandé.

Dans un communiqué du 26 janvier 2021, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), citant des investigations menées sur le terrain par ses services, relève non seulement une gestion non transparente des fonds issus des tests réalisés, mais aussi une application ondoyante des prescriptions quant à la durée de validité de ces tests PCR.

L'ONG exhorte l'Inspection générale des finances (IGF) à initier une enquête aux fins de clarifier les conditions de perception et d'affectation des ressources issues desdits tests sur lesquels pèsent des graves suspicions de détournement et communiquer ses conclusions à la justice pour des éventuelles poursuites.

Page 4

EST DE LA RDC

Olpa préoccupé par la sécurité des journalistes dans le Grand Kivu et en Ituri

Dans une lettre datée du 26 janvier 2021 adressée au ministre en charge de la Défense et des Anciens combattants, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) exprime ses inquiétudes sur la sécurité des journalistes à l'Est de la RDC, plus particulièrement, dans les provinces de l'Ituri, du Nord et Sud-Kivu.

Tout en condamnant les menaces faites à l'endroit des professionnels des médias dans ces provinces, l'Olpa prie le ministre de la Défense ainsi que toutes les autorités saisies ayant la responsabilité de la sécurité des personnes et de leurs biens, de bien vouloir prendre des mesures urgentes pour garantir la sécurité des journalistes

Page 3

ÉLECTRICITÉ EN MILIEU RURAL

Démarrage prochain de l'opération « Fonds Mwinda » de l'Anser

La dernière réunion du 25 janvier 2021 au Palais de la nation a constitué l'une des dernières étapes préparatoires de la cérémonie prochaine de levée des fonds pour la capitalisation du projet de l'Agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieu rural et péri-urbain (Anser).

Au final, une centaine de chefs-lieux de territoires devraient servir d'indicateurs pour évaluer le niveau de réussite de la mission de l'agence. Tout devrait logiquement aller vite pour cette agence stratégique créée pour relever le défi de l'électrification hors réseau des milieux reculés en RDC.

Page 3

ÉDITORIAL

Soif de victoire

Vitesse oui, endurance oui. On peut dire, un brin ému et fier, au regard de leur prestation lors de leurs trois premières sorties que les Diables rouges locaux partis à la conquête de leur premier titre en championnat d'Afrique des nations de football-Chan- au Cameroun, sont techniquement compétitifs. A ce compliment se greffe cependant une lacune que les jeunes congolais doivent à tout prix surmonter s'ils veulent aller plus loin. Comme disent les sportifs avertis, il leur manque la touche finale, la dernière passe qui délivre à ce niveau de la confrontation.

Bien souvent, c'est ce que l'on observe dans le jeu des Diables rouges du Chan, à l'approche des buts adverses, ils sont fébriles, gâchent un tas d'occasions susceptibles de leur ouvrir la voie de la victoire. Peut-être cette absence de concentration est-elle due à l'insuffisance de compétitions. Par ailleurs, il est impossible, aujourd'hui, de ne pas montrer du doigt la pandémie de Covid-19 quand on expose sur un sujet donné. Pour le football aussi, la crise sanitaire actuelle ne facilite rien. Le seul enseignement qui vaille est qu'il faut faire avec.

Samedi 30 janvier, pour leur quatrième sortie, les Diables rouges du Congo feront face aux Aigles du Mali. Les Congolais ont eu un parcours combinant chance et réalisme. Battus 1-0 par leurs voisins de République démocratique du Congo, ils se sont partagés un point avec les Nigériens au terme d'un match très disputé soldé par un score de parité d'un but partout. Avant de dominer la Libye 1-0 et de valider leur ticket pour les quarts de finale avec quatre points.

Les Maliens sont apparus dominants avec sept points au compteur. Victorieux des Burkinabès 1-0, ils ont tenu en échec les Camerounais 1-1 et triomphé des Zimbabwéens 1-0. Cet exploit ne compte plus que pour le prestige car au deuxième tour de la compétition tous les compteurs sont remis à zéro. Moralement au point, si on peut dire, les Aigles chercheront à doubler d'envol. Attention, les Diables piqués au vif quand ils deviennent tout rouges peuvent jouer des tours vertigineux aux rapaces et leur faire regretter d'être descendus sur terre.

Dans l'autre demi-finale cent pour cent Afrique centrale cette fois, les Léopards de RDC dont il faut saluer les performances au premier tour, affronteront les Lions indomptables du Cameroun, le pays organisateur du Chan. Ce sera le combat des fauves. On est en pleine forêt équatoriale, un environnement où, à quelque chose près, tous les coups sont permis. Sur le petit-écran, on voit des scènes filmées du monde animal en lutte pour défendre leurs territoires. Lions et Léopards font partie des prédateurs hors pair. Enfin, ce sera toujours le foot dans ce qu'il a de plus beau : le fair-play !

Le Courrier de Kinshasa

PARTENARIAT BANQUE MONDIALE – RDC

Lancement officiel des projets PMNS et REDISSE 4

Le représentant personnel du chef de l'État, Dr Roger Kabamba, a procédé ce mercredi 27 janvier au Fleuve Congo Hôtel à Kinshasa au lancement officiel de deux projets importants dans le cadre du renforcement du système de santé congolais.

Il s'agit du Projet Multisectoriel de Nutrition et Santé (PMNS) et du Projet Régional de Renforcement de Système de Surveillance (REDISSE 4). Leur financement est assuré par la Banque mondiale (BM) à hauteur de 652 millions de dollars américains dont 50% en dons et 50 % en crédits pour une période de quatre ans (2020-2024). Le Coordonnateur national de l'unité de gestion du Programme de développement du système de santé (UG-PDSS), Dr Bahabo Kabuya, a, dans son discours d'ouverture, mis un accent particulier sur l'importance de ces deux projets qui, d'après lui, constituent une réponse appropriée aux problèmes majeurs de santé qui se posent avec acuité dans le pays. Il s'agit, entre autres, de la malnutrition chronique et de la gestion des épidémies.

Le premier projet va accroître l'utilisation des interventions de nutrition spécifique en ciblant les enfants de 0 à 23 mois, les femmes enceintes

en RDC avec une incidence positive sur le développement du capital humain tandis que le projet REDISSE 4 va doter la RDC des capacités qui lui permettront d'améliorer son système de surveillance épidémiologique et de riposter rapidement à chaque fois qu'une épidémie sera déclarée. Quant au directeur des opérations de la BM, M. Jean Christophe Carré, il a indiqué que le montant de 500 millions de dollars alloué par la BM échelonné sur cinq ans « va réduire en moitié le taux actuel de la malnutrition chronique dans les provinces ciblées ».

Le ministre congolais de la Santé, Dr Eteni Longondo, a d'abord remercié le chef de l'État pour la réussite de ce financement à travers sa diplomatie dont les fruits se manifestent à ce jour, avant d'égrener quelques résultats dont les bénéficiaires sont en droit d'attendre dans le cadre de ces deux projets (octroi des kits agricoles, transferts monétaires, construction des laboratoires,

« va réduire en moitié le taux actuel de la malnutrition chronique dans les provinces ciblées ».

et allaitantes dans les zones cibles. Quatre provinces (Kasaï, Kasaï Central, Kwilu et Sud-Kivu) ont été retenues pour ce premier projet en raison de leur taux élevé des enfants malnutris. Quant au deuxième projet, il consistera au renforcement des capacités de surveillance interrégionale des maladies en vue d'assurer leur prévention. Les provinces de Kasaï Central, Kasaï Oriental, Kwilu, Équateur, Nord-Kivu, Tshopo et Tshuapaya sont concernées.

Le PMNS, à en croire le Dr Bahabo Kabuya, va réduire sensiblement la malnutrition chronique

formation du personnel de santé etc).

Enfin, le représentant personnel du chef de l'État, Dr Roger Kabamba, a rappelé que ces deux projets procèdent d'une collaboration fructueuse entre la RDC et la BM et s'inscrivent en droite ligne de la concrétisation de la vision du président de la République qui place l'homme, pris à la fois comme sujet et objet, au centre de toute action publique.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EST DE LA RDC

Olpa préoccupé par la sécurité des journalistes dans le Grand Kivu et en Ituri

Tout en condamnant vigoureusement les menaces faites aux professionnels des médias dans certaines provinces du pays, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) prie le ministre de la Défense ainsi que toutes les autorités saisies et qui ont la responsabilité de la sécurité des personnes et de leurs biens de bien vouloir prendre des mesures urgentes pour garantir la sécurité des journalistes.

Dans une lettre du 26 janvier 2021 adressée au ministre en charge de la Défense et des anciens combattants, l'organisation non gouvernementale de défense et de promotion de la liberté d'information, Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), a exprimé ses inquiétudes sur la sécurité des journalistes dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), plus particulièrement, dans les provinces de l'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu. Dans cette correspondance dont copies ont été réservées au Premier ministre, au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ainsi qu'au chef d'état-major général des Forces armées de la RDC (Fardc), Olpa, qui proteste contre cette situation d'insécurité, énumère plusieurs cas des menaces des journalistes documentés entre les mois d'octobre 2020 et janvier 2021, et dit attendre de l'autorité de prendre des mesures urgentes pour sécuriser les professionnels des médias. Olpa fait, en effet, savoir que Synthe Awacango Nicolas et Freddy Upar respectivement rédacteur en chef et journaliste à Radio Canal Révélation (RCR), station communautaire émettant à Bunia, province de l'Ituri, vivent en clandestinité depuis le 19 janvier 2021, après avoir reçu plusieurs menaces de mort de la part des miliciens du groupe armé « Force de résistance patriotique et intégrationniste du Congo » (FPIC). Ces derniers leur reprocheraient de diffuser régulièrement sur les antennes de RCR, des informations relatives aux attaques perpétrées par ce groupe armé dans le territoire d'Irumu et dans la périphérie de Bunia, ralentissant ainsi l'invasion de Bunia par cette milice. Et de noter qu'au Sud-Kivu, Jacques Mulengwa, directeur à Radio Kalembelembe (Raka FM), station communautaire émettant à Ngandja, territoire de Fizi, a également reçu des menaces de mort proférées par



La première page de la lettre de l'Olpa.

les miliciens du groupe armé Maï-Maï Alida dirigé par Alonda Bitu Alida. A en croire Olpa, ces menaces sont consécutives à la diffusion sur les antennes de Raka FM, le 13 janvier 2021, d'une information relative à l'attaque du village de Kazimia, le

12 janvier 2021. L'ONG note que les Maï-Maï Alida reprocheraient à la Radio Kalembelembe d'avoir diffusé les déclarations du lieutenant Kalunga, commandant des forces loyalistes dans la région, attribuant cette attaque au groupe Maï-Maï Alida. «

« Elles ont été proférées par des personnes non autrement identifiées qui accusaient la journaliste d'avoir publié sur le site d'informations Caseraconte.net des articles intitulés "Nord-Kivu : Rutshuru n'est ni pour les Hutu moins encore pour les Nande" et "le président de la jeunesse Nande en territoire de Rutshuru, Willy Katembo Kahodokya, recadre les propos de l'honorable Eugène Serufuli" »

Craignant pour sa sécurité, Jacques Mulengwa est entré en clandestinité », fait savoir Olpa.

Des soucis relevés en 2020

Cette organisation rappelle, par ailleurs, qu'au cours du dernier trimestre 2020, trois journalistes du Nord-Kivu n'ont pas été épargnés des menaces. Il s'agit, selon l'ONG, de Moussa Didy Bunakima, directeur de Kivu 1, station privée de radio émettant à Goma, chef-lieu de la province. Il a reçu plusieurs menaces téléphoniques, le 28 décembre 2020 de la part des individus non autrement identifiés qui accusaient le journaliste d'avoir diffusé, le 26 décembre 2020, une émission intitulée Le Magazine, dont l'invité était le député provincial Kakule Saasita, et un des initiateurs de la motion de défiance du 16 décembre 2020 contre le gouverneur de province Carlys Nzanzu. Les auteurs des menaces ont promis, explique Olpa, des représailles au journaliste s'il rediffusait cette émission ou s'il accordait la parole à d'autres initiateurs de la motion précitée. L'Organisation indique également que Keren Miburo, journaliste basée à Rutshuru, territoire situé à 70 kms de Goma, et correspondante de Caseraconte.net, média en ligne basé à Goma, a reçu, de son côté, le 31 octobre 2020, plusieurs menaces de mort par téléphone. « Elles ont été proférées par des personnes non autrement identifiées qui

accusaient la journaliste d'avoir publié sur le site d'informations Caseraconte.net des articles intitulés "Nord-Kivu : Rutshuru n'est ni pour les Hutu moins encore pour les Nande" et "le président de la jeunesse Nande en territoire de Rutshuru, Willy Katembo Kahodokya, recadre les propos de l'honorable Eugène Serufuli" », soutient l'Olpa. Et d'indiquer que ces articles reprenaient les réactions des notables de la région autour du débat sur une possible scission du Nord-Kivu. « La journaliste a quitté précipitamment Rutshuru pour trouver refuge ailleurs alors que les auteurs des menaces exigeaient la suppression des articles précités », a fait savoir cette ONG. Elle indique également que Rosenn Kalafulo, journaliste à Pole FM, station émettant à Goma, a quitté précipitamment la ville de Goma, peu après le 8 octobre 2020, après avoir appris par des personnes interposées que les officiers militaires planifieraient son assassinat pour avoir posé la question au président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, sur l'affairisme de certains officiers de l'armée dans l'Est, lesquels seraient impliqués dans le commerce du bois, du cacao et du café. « Point n'est besoin de rappeler que la mission régaliennne de l'Etat est de sécuriser les personnes et leurs biens. Les menaces subies par les professionnels des médias sont de nature à porter gravement atteinte à la liberté de presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains dûment ratifiés par la RDC », rappelle Olpa qui, tout en condamnant vigoureusement ces menaces à prendre au sérieux, prie conséquemment ces autorités de bien vouloir prendre des mesures urgentes pour garantir la sécurité des journalistes dans ces provinces.

Lucien Dianzenza

ÉLECTRICITÉ EN MILIEU RURAL

Démarrage prochain de l'opération « Fonds Mwindanda » de l'Anser

La dernière réunion du 25 janvier 2021 au Palais de la nation a constitué l'une des dernières étapes préparatrices de la cérémonie prochaine de levée des fonds pour la capitalisation de ce projet de l'Agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieu rural et péri-urbain, Anser en sigle. Au final, une centaine de chefs-lieux de territoires devraient servir d'indicateurs pour évaluer le niveau de réussite de la mission de l'Agence.

Après un long moment de silence, tout devrait aller vite pour l'Anser, une agence stratégique créée pour relever le défi de l'électrification hors réseau des milieux reculés de la RDC. Par ailleurs, ce défi constitue l'une des promesses phares de campagne de l'actuel président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Sous son haut patronage, l'Anser

va bientôt lancer une grande opération. Les derniers ajustements ont eu lieu au cours d'une séance de travail marathon autour du conseiller principal au Collège des mines et énergie de la présidence de la République, Ablavi Eboma, le lundi dernier au Palais de la nation. Les différents services et entreprises concernés ont pris une part active à cette rencontre qui a balisé le ter-

rain pour la grande cérémonie de levée des fonds de la capitalisation du « Fonds Mwindanda ».

La tâche de l'Anser n'est pas simple. Il s'agit d'arriver à éclairer les milieux ruraux à travers les 145 chefs-lieux des territoires que compte le pays. Dès lors, la présidence de la République n'a pas hésité à classer ce projet comme une préoccupation majeure.

Il revient ainsi à l'Anser de matérialiser ce projet. En novembre dernier, cette importante structure avait lancé justement le Fonds Mwindanda. Selon son explication, ce Fonds est présenté comme subsidie en vue de permettre aux populations rurales les plus pauvres d'avoir l'accès à l'énergie électrique à moindre coût. Il se trouve que cette importante séance de travail

constituait également l'une des dernières étapes préparatrices de la cérémonie qui devrait, à en croire la source présidentielle, avoir lieu au courant de cette semaine. L'objectif est ainsi de susciter un réel engouement des bailleurs de fonds dans la mise en œuvre de ce projet substantiel.

Laurent Essolomwa

PARTENARIAT BANQUE MONDIALE – RDC

Lancement officiel des projets PMNS et REDISSE 4

Le représentant personnel du chef de l'État, Dr Roger Kabamba, a procédé ce mercredi 27 janvier au Fleuve Congo Hôtel à Kinshasa au lancement officiel de deux projets importants dans le cadre du renforcement du système de santé congolais.

Il s'agit du Projet Multisectoriel de Nutrition et Santé (PMNS) et du Projet Régional de Renforcement de Système de Surveillance (REDISSE 4). Leur financement est assuré par la Banque mondiale (BM) à hauteur de 652 millions de dollars américains dont 50% en dons et 50 % en crédits pour une période de quatre ans (2020-2024). Le Coordonnateur national de l'unité de gestion du Programme de développement du système de santé (UG-PDSS), Dr Bahabo Kabuya, a, dans son discours d'ouverture, mis un accent particulier sur l'importance de ces deux pro-

jets qui, d'après lui, constituent une réponse appropriée aux problèmes majeurs de santé qui se posent avec acuité dans le pays. Il s'agit, entre autres, de la malnutrition chronique et de la gestion des épidémies.

Le premier projet va accroître l'utilisation des interventions de nutrition spécifique en ciblant les enfants de 0 à 23 mois, les femmes enceintes et allaitantes dans les zones cibles. Quatre provinces (Kasaï, Kasaï Central, Kwilu et Sud-Kivu) ont été retenues pour ce premier projet en raison de leur taux élevé des enfants malnutris. Quant au deuxième projet, il consistera

au renforcement des capacités de surveillance interrégionale des maladies en vue d'assurer leur prévention. Les provinces de Kasaï Central, Kasaï Oriental, Kwilu, Équateur, Nord-Kivu, Tshopo et Tshuapa y sont concernés.

Le PMNS, à en croire le Dr Bahabo Kabuya, va réduire sensiblement la malnutrition chronique en RDC avec une incidence positive sur le développement du capital humain tandis que le projet REDISSE 4 va doter la RDC des capacités qui lui permettront d'améliorer son système de surveillance épidémiologique et de riposter rapi-

dement à chaque fois qu'une épidémie sera déclarée. Quant au directeur des opérations de la BM, M. Jean Christophe Caré, il a indiqué que le montant de 500 millions de dollars alloué par la BM échelonné sur cinq ans « va réduire en moitié le taux actuel de la malnutrition chronique dans les provinces ciblées ».

Le ministre congolais de la Santé, Dr Eteni Longondo, a d'abord remercié le chef de l'État pour la réussite de ce financement à travers sa diplomatie dont les fruits se manifestent à ce jour, avant d'égrener quelques résultats dont les bénéficiaires

sont en droit d'attendre dans le cadre de ces deux projets (octroi des kits agricoles, transferts monétaires, construction des laboratoires, formation du personnel de santé etc).

Enfin, le représentant personnel du chef de l'État, Dr Roger Kabamba, a rappelé que ces deux projets procèdent d'une collaboration fructueuse entre la RDC et la BM et s'inscrivent en droite ligne de la concrétisation de la vision du président de la République qui place l'homme, pris à la fois comme sujet et objet, au centre de toute action publique.

Alain Diasso

GESTION DE LA COVID-19

L'Acaj dénonce une arnaque «encadrée» et tolérée

LONG relève l'opacité dans la gestion des frais de tests PCR ainsi que le non-respect de la validité légale desdits tests au détriment des voyageurs.

Dans un communiqué du 26 janvier 2021, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), citant des investigations menées sur terrain par ses services, relève non seulement une gestion non transparente des fonds issus des tests réalisés, mais également une application ondoyante des prescriptions quant à la durée de validité de ces tests PCR. Cette ONG de défense des droits de l'homme en voudrait pour preuve le fait que, dans le cadre du suivi sanitaire des milliers de passagers utilisateurs des voies aériennes, les fonctionnaires du ministère de la Santé et autres commis notamment aux aéroports de Lubumbashi et de Kinshasa ont rapporté ne pas percevoir de prime telle que vantée par le secrétaire technique du Comité multisectoriel de riposte à la Covid-19 en République démocratique du Congo (RDC), le Dr. Jean-Jacques Muyembe, en dehors de leurs modestes salaires. Alors que dans une récente sortie médiatique, ce professeur, justifiant le coût exorbitant des tests covid-19 pratiqués en RDC, avait affirmé qu'une partie des ressources était destinée à l'acquisition d'intrants nécessaires dont les réactifs, et qu'une autre était affectée à la rémunération, sous forme de prime, à toutes les parties prenantes intervenant dans la lutte contre cette pandémie.

Une tracasserie administrative inacceptable

L'ONG rappelle, en effet, que la lettre du ministre de la Santé N°1250/CAB/MIN/S/870/SDC/DC/2020, du 24 septembre 2020, adressée au directeur général de l'Autorité de l'aviation civile (AAC) sur la validité des tests covid-19, fixait à quatorze jours leur validité pour les voyages à l'intérieur du pays et à trois jours pour les voyages à l'extérieur du pays. Selon l'Acaj, en violation flagrante des prescrits de ladite lettre, les services du ministère de la Santé chargés de réaliser les tests PCR, notamment à Lubumbashi, dans le

Haut-Katanga, ont décidé de ramener à sept jours la validité des tests relatifs aux voyages à l'intérieur du pays. « Ce qui constitue une arnaque savamment encadrée et tolérée par le secrétariat technique du Comité multisectoriel de riposte à la Covid-19 en RDC qui ne peut prétendre ignorer cette ignominie », fait savoir cette association. Et de faire savoir que le ministre national de la Santé a imposé, verbalement et en violation de l'article 93 alinéa 2 de la Constitution, un test PCR à tous les voyageurs en provenance de l'étranger contre le paiement de quarante-cinq dollars américains. Et pourtant, tous les Etats qui ont imposé, à titre exceptionnel un test PCR à l'arrivée, le font gratuitement (la Belgique, la France, les Emirats arabes unis, la Grande-Bretagne...).

Tout en dénonçant ce qu'elle qualifie de « tracasserie administrative inacceptable dans un Etat de Droit », l'Acaj recommande au ministre national de la Santé de faire cesser la forfaiture dénoncée, diligenter une enquête urgente et sanctionner de manière exemplaire leurs auteurs et complices, d'une part ; et mettre fin au caractère payant du test PCR à l'arrivée pour tout voyageur présentant un certificat de test valide lui délivré par le pays de départ, d'autre part. LONG dit, par ailleurs, attendre de l'Inspection générale des finances (IGF), d'initier une enquête aux fins de clarifier les conditions de perception et d'affectation des ressources issues des tests PCR, sur lesquelles pèsent des graves suspicions de mauvaise gestion et de détournement, et communiquer ses conclusions à la justice pour des éventuelles poursuites judiciaires. L'Acaj exhorte, cependant, tous les voyageurs, à faire respecter la validité de leurs tests PCR conformément à la lettre du ministre de la Santé du 24 septembre 2020, adressée au directeur général de l'AAC.

Lucien Dianzenza

MOTION DE CENSURE

L'Assemblée nationale déchoit le Premier ministre Sylvestre Ilunkamba

C'est fait. La chambre basse du Parlement a finalement statué, ce mercredi 27 janvier, sur la motion de censure initiée contre le Premier ministre, Sylvestre Ilunkamba.

Bien que ce dernier séjourne présentement au Katanga à l'invitation de l'autorité morale du FCC dont il est membre, la majorité des députés ont décidé d'examiner ladite motion en l'absence du principal concerné. Ainsi donc, sur 382 députés ayant pris part à cette plénière, 367 députés ont voté pour ladite motion, sept contre et deux se sont abstenus. Un seul député a glissé un bulletin nul dans l'urne.

Ainsi donc, les jeux son faits pour le Premier ministre obligé de rendre le tablier. Investi le 6 septembre 2019, le gouvernement Ilunga Ilunkamba aura exercé près de seize mois. Sylvestre Ilunga Ilunkamba fut nommé Premier ministre le 20 mai 2019 sur proposition du FCC suite à l'accord de gouvernance conclu avec le Cap pour le Changement (CACH). Toutefois, les tensions répétitives au sein de la coalition ont fini par occasionner la rup-

ture de cette alliance de fait en décembre 2020 et, par ricochet, contribué à l'éviction du Premier ministre.

Au nombre des griefs mis à charge du Premier ministre, les échecs répétés dans l'exécution du programme gouvernemental, les fautes graves cumulées et son incompétence notoire et celle des autres membres de l'Exécutif national.

Cette mise en cause de la responsabilité du gouvernement Ilunkamba dans la dégradation du pays devrait, d'après ses accusateurs, ouvrir la voie à l'avènement « d'un gouvernement compétent et capable de faire face à l'insécurité chronique ayant élu domicile dans la partie orientale du pays, d'une part, et en mesure de répondre aux multiples attentes des populations, d'autre part ».

Alain Diasso

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

COVID-19

L'Afrique est moins touchée par la perte d'heures de travail, selon l'OIT

Dans son dernier rapport publié le 25 janvier, l'Organisation internationale du travail (OIT) a révélé qu'en Afrique les heures travaillées ont reculé de 7,7% en 2020. Un chiffre relativement faible par rapport aux autres continents.

Le document révèle que l'Afrique australe a connu un déclin annuel le plus brutal (12,6 %). Elle est suivie par l'Afrique du nord (10,4 %), l'Afrique de l'est (7,2 %), l'Afrique centrale (6,8 %) et l'Afrique de l'ouest (6,4 %). Dans toutes les sous-régions, le pire impact a eu lieu au cours du deuxième trimestre 2020.

Les deux pays les plus peuplés du continent, le Nigeria et l'Éthiopie, affichent des taux d'heures de travail perdues similaires, de 8,9 et 9,5% en termes annuels.

Par ailleurs, les données fournies par le rapport confirment qu'en 2020 le marché du travail à travers le monde a connu des perturbations à un degré jamais vu dans l'histoire. Si l'on se fie aux statistiques, en 2020, 8,8 % des heures de travail au niveau mondial ont été perdues, en comparaison au quatrième trimestre 2019, ce qui équivaut à 255 millions d'emplois à temps plein.

Particulièrement importantes en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Europe du sud et en Asie du sud, les pertes en heures de travail pour 2020 ont été environ quatre fois plus importantes que pendant la crise financière mondiale de 2009.

En effet, le marché du travail a été fortement impacté par la crise sanitaire du coronavirus. Au total, l'année 2020 a enregistré des pertes d'emplois sans précédent au niveau mondial, atteignant cent-quatorze millions d'emplois. Selon les prévisions de l'OIT pour l'année 2021, l'économie mondiale fera face à un haut niveau d'incertitude.

Si l'on suit le scénario pessimiste, les pertes en heures de travail en 2021 resteraient à 4,6 %, soit 130 millions d'emplois à temps plein (ETP) par rapport à l'an dernier. Si l'on suit le scénario optimiste, qui suppose des conditions plus favorables, on s'attend encore cette année à une baisse de 1,3 % des heures de travail au niveau mondial (soit 36 millions d'ETP).

Yvette Reine Nzaba

L'OMS félicite la Chine pour lui avoir fourni les données relatives à ses vaccins pour évaluation

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a félicité la Chine pour lui avoir fourni les données relatives à ses vaccins contre le Covid-19 dans le cadre de la procédure d'inscription sur la liste d'utilisation d'urgence, a déclaré mardi une éminente experte de l'agence onusienne.

Deux vaccins fabriqués en Chine, produits respectivement par les sociétés pharmaceutiques Sinopharm et Sinovac, sont actuellement en cours d'évaluation par l'OMS, a indiqué Katherine O'Brien, directrice du département Vaccination, vaccins et produits biologiques de l'OMS. Les données de ces vaccins ont été soumises à l'OMS, mais les inspecteurs sur le terrain sont toujours en quarantaine en attendant de pouvoir se rendre sur les sites de fabrication pour évaluation, a-t-elle ajouté.

«L'OMS s'est donc engagée et nous attendons également de pouvoir examiner ces données dans le cadre du processus politique», a-t-elle affirmé, faisant référence à l'examen politique du groupe consultatif stratégique d'experts de l'OMS sur la vaccination, qui est un processus distinct de l'évaluation réglementaire et qui fournit des recommandations sur la manière d'utiliser les vaccins.

Selon les derniers dossiers de l'OMS, le vaccin de Sinopharm est en cours d'évaluation, tandis que celui de Sinovac a soumis ses données pour inspection à la mi-janvier. D'autres dossiers devraient être soumis d'ici la fin du mois. Les décisions de l'OMS concernant ces deux vaccins sont attendues pour le mois de mars.

La Chine a contribué à la lutte mondiale contre le Covid-19 en s'efforçant de faire de ses vaccins des biens publics mondiaux.

«Nous savons qu'un certain nombre des vaccins qui progressent en Chine ont été soumis à la préqualification par l'OMS, ce qui est un élément important, et nous continuons de discuter avec leurs fabricants», a déclaré Seth Berkley, PDG de Gavi, l'Alliance pour les vaccins.

Rappelant le discours du président chinois Xi Jinping lors de la réunion virtuelle de l'Agenda de Davos du Forum économique mondial (FEM) lundi, M. Berkley a estimé que M. Xi s'est fait le chantre du développement des vaccins contre le Covid-19 et de l'accès équitable à ceux-ci.

VACCIN COVID-19

Début de distribution dans les régions au Maroc

En prévision du lancement cette semaine d'une vaste opération de vaccination, les autorités marocaines ont débuté lundi à Casablanca l'opération de distribution du vaccin contre le Covid-19 dans les régions.



Ainsi, plusieurs camions chargés des doses du vaccin ont quitté la Régie autonome des frigorifiques de Casablanca (RAFC), où les vaccins sont stockés, rapportent les chaînes de télévision marocaines.

Vendredi dernier, le Maroc a reçu une première livraison du vaccin britannique AstraZeneca fabriqué en Inde, de même qu'il devra réceptionner mercredi la première livraison du vaccin SinoPharm en provenance de Chine.

Selon le ministère, la campagne nationale de vaccina-

tion devra cibler, de façon progressive, les personnes les plus exposées à l'infection, à savoir les personnes âgées de 75 ans et plus, les professionnels de la santé (40 ans et plus), les autorités publiques, les militaires et les enseignants (à partir de 45 ans). Cette opération de vaccination sera focalisée, dans une première étape, sur les régions qui enregistrent des taux d'infection élevés, a-t-on ajouté de même source.

Le Maroc a commandé des quantités de vaccin au profit de 33 millions de personnes

(66 millions de doses).

Les vaccins d'AstraZeneca et de Sinopharm sont conformes aux standards internationaux de qualité et de sécurité, a assuré le ministère, exhortant les citoyens à respecter les règles d'hygiène et de sécurité sanitaire ainsi que les mesures préventives, dont le port du masque et la distanciation sociale tout au long de l'opération de vaccination. Le Royaume a signalé lundi un total de 337 nouveaux cas de Covid-19, portant ainsi le total des cas confirmés à 466.626.

SOUDAN DU SUD

8,3 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire

Le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire au Soudan du Sud, dont la population est d'un peu plus de 11 millions, est passé de 7,5 millions en 2020 à 8,3 millions, a annoncé mardi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA).

L'agence onusienne attribue cette augmentation à des années de conflit, au changement climatique ainsi qu'au Covid-19. Ce chiffre comprend également 310.000 réfugiés et demandeurs d'asile. «Le conflit, l'insécurité et les catastrophes naturelles ont déplacé près de quatre millions de personnes depuis 2013», a déploré l'OCHA.

Avec l'aggravation de la famine, plus de 7,2 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire sévère en 2021, a-t-il indiqué dans un communiqué, ajoutant que certaines communautés font face à des «niveaux catastrophiques

d'insécurité alimentaire».

«La situation humanitaire déjà grave a été compliquée par des inondations, touchant environ un million de personnes respectivement en 2019 et en 2020. La population sud-soudanaise continue d'être très vulnérable aux maladies épidémiques, à cause d'une faible couverture vaccinale, d'un faible système de santé ainsi que d'une mauvaise hygiène.

La pandémie de Covid-19 a eu un impact socio-économique dévastateur et à multiples facettes sur la population. Parmi les difficultés auxquelles celle-ci est confrontée figurent un recul économique très marqué, une flambée

des prix des denrées alimentaires, la perte de vies humaines, et une augmentation des risques de protection et l'accès perpétré aux services fondamentaux, notamment dans les zones urbaines, a souligné l'OCHA.

Le Soudan du Sud, l'un des plus jeunes pays du monde, n'est devenu indépendant qu'en 2011. Bien qu'il soit riche en pétrole, il figure parmi l'un des pays les plus pauvres au monde, se classant au 157e rang sur 194 pays ou territoires, selon l'édition 2020 des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international.

Xinhua

CENTRAFRIQUE

Le gouvernement évalue la nécessité de viabiliser le corridor Brazzaville-Bangui

Face au blocus du corridor Bangui-Garoua Boulaï, vital pour les activités d'import-export de la République centrafricaine (RCA) qui est un pays enclavé, le gouvernement centrafricain veut viabiliser la voie fluviale reliant le port de Pointe-Noire du Congo-Brazzaville à la capitale centrafricaine Bangui, a indiqué lundi le ministre centrafricain des Transports et de l'Aviation civile, Arnaud Djoubaye Abazen.

Le ministre a fait cette remarque au sortir d'une réunion lundi avec les syndicats des transporteurs, les opérateurs de l'import-export et le patronat. Au cas où la crise sécuritaire sur ce corridor perdurait, le gouvernement se verrait obligé de privilégier la voie fluviale, dans le but d'approvisionner la capitale en produits de première nécessité, qui deviennent de plus en plus rares sans compter l'épuisement des stocks, a-t-il dit. Le gouvernement centrafricain se propose d'accorder des exonérations pour in-



Des camions à la frontière Congo-RCA, Mongoumba/DR

citer les transporteurs qui craignent déjà les importantes charges fiscales auxquelles ils vont faire face, a-t-il ajouté.

Depuis la mi-décembre dernier, des groupes armés se sont coalisés pour lancer une offensive contre le gouvernement. La nouvelle alliance rebelle multiplie les attaques, et veut étouffer économiquement Bangui avec un blocus du corridor Bangui-Garoua Boulaï. Lundi dernier, les rebelles ont tué un usager dudit corridor et en ont blessé plusieurs autres.

La ville de Boda reprise par l'armée

Les Forces armées centrafricaines (FACA) et leurs alliés russes ont repris le contrôle de la ville centrafricaine de Boda (sud-ouest) après que les rebelles l'ont assiégée durant un mois, a appris Xinhua lundi de la part du préfet de la Lobaye, Francis Bengué Doungoupou.



Les forces armées centrafricaines (FACA) en patrouille/DR

D'après Bengué Doungoupou, ce retournement de situation est intervenu après quarante-huit heures d'offensive, samedi et dimanche, des Faca et de leurs alliés russes, qui ont réussi à repousser les assaillants et reprendre le contrôle de la ville.

Des sources locales ont indiqué que les rebelles se sont enfuis en direction de l'ouest, à bord de deux pick-up et sept motocyclettes. La vie normale n'a pas encore repris à Boda, les commerçants n'ayant pas rouvert leurs boutiques et les habitants qui avaient trouvé refuge dans la brousse ayant préféré y rester. Depuis la mi-décembre 2020, des groupes armés se sont coalisés sous le nom de Coalition des patriotes pour le changement, avant de lancer une offensive contre le gouvernement.

Selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, du 15 décembre au 15 janvier, la rébellion a fait un total de 681.930 déplacés internes, et a conduit plus de 60.000 Centrafricains à se réfugier dans les pays voisins.

La rébellion a fait un total de 681.930 déplacés internes, et a conduit plus de 60.000 Centrafricains à se réfugier dans les pays voisins

Xinhua

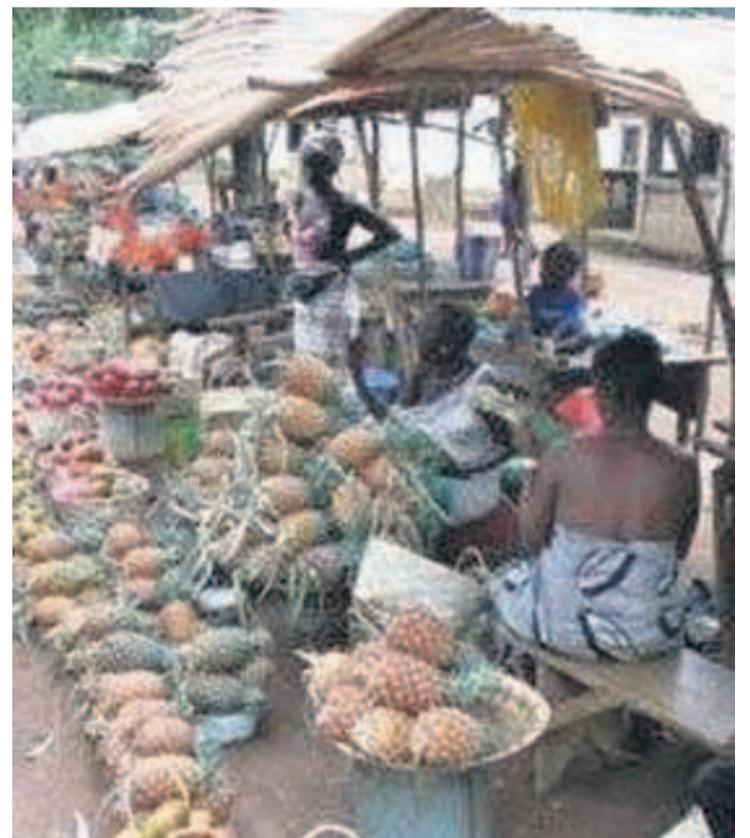
La crise sécuritaire responsable de la hausse des prix alimentaires

Les prix des produits alimentaires de base importés ont enregistré une hausse de 15% à 240%, selon le dernier bulletin de suivi des prix de l'Icasees.

Les prix des denrées alimentaires de base importées ont enregistré une hausse de 15% à 240% selon le dernier bulletin de suivi des prix, de l'Institut centrafricain de la statistique, des études économiques et sociales (Icasees), en partenariat avec la Banque mondiale (BM). Cette flambée des prix résulte de la vague d'insécurité et du blocage du corridor commercial entre Douala, la capitale économique du Cameroun, et Bangui (Centrafrique).

Un millier de camions transportant des denrées essentielles, de l'aide humanitaire et des produits chimiques pour le traitement de l'eau sont bloqués à la frontière entre le Cameroun et la Centrafrique. Les prix d'autres produits locaux (huile de palme, manioc et bœuf) ont également augmenté (entre 16 % et 44 %). Ceci en raison des perturbations de l'approvisionnement interrégional provoquées par l'intensification du conflit armé dans la région. Les épices, telles que le sucre, le

«Ces développements sont alarmants et touchent les personnes les plus pauvres qui ressentent déjà les conséquences négatives de la flambée des prix, n'ayant pas de réserves alimentaires ni d'économies pour y faire face »



sel, l'oignon et l'ail sont des principaux produits qui ont connu une hausse rapide au cours de la première semaine de janvier 2021 et dont les prix de certains ont triplé. Ce qui a influencé les comportements des prix sur le marché de Bangui.

Cette nouvelle vague de hausse et volatilité des prix est plus forte et rapide que celle enregistrée au début de la pandémie de Covid-19, en juillet 2020. «Ces développements sont alarmants et touchent les personnes les plus pauvres qui ressentent déjà les conséquences négatives de la flambée des prix, n'ayant pas de réserves alimentaires ni d'économies pour y faire face », a in-

diqué Han Fraeters, responsable des opérations de la BM pour la Centrafrique.

Expliquant: «Les enjeux sont très importants et la situation actuelle doit être traitée de toute urgence pour éviter d'annuler des progrès durement acquis, en matière de développement et de faire basculer davantage de personnes dans la pauvreté extrême ». Après le ralentissement économique lié à la Covid-19 et les inondations d'octobre, la République centrafricaine, où plus de 70 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, subit maintenant son troisième choc en six mois.

Noël Ndong

BURKINA FASO

Les attaques terroristes perturbent l'éducation de plus de 400.000 enfants

Les attaques terroristes ayant débuté en 2015 au Burkina Faso perturbent à ce jour l'éducation de plus de 400.000 enfants, s'est inquiétée mardi la directrice du fonds international Education sans délai (ECW), Yasmine Sherif, dans une interview exclusive accordée à Xinhua.

«Les populations civiles, en particulier les enfants, paient le prix fort de la détérioration de la situation sécuritaire au Burkina Faso. Il y a cinq ans, le pays progressait sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable. Aujourd'hui, ces avancées sont compromises», a-t-elle déploré. Mme Sherif a souligné que le pays comptait plus d'un million de déplacés, en plus de 20.000 réfugiés venus de pays voisins, vivant tous dans «une grande précarité». De plus, cet afflux exerce une pression sur les communautés d'accueil et les services de base, a-t-elle dit dans cette interview en ligne.

Mi-janvier, la directrice d'ECW a effectué une visite de quatre jours au Burkina Faso pour constater les difficultés liées à l'éducation des enfants dans les zones en proie au terrorisme et lancer un projet.

«A Kaya, par exemple, dans la région du Centre-Nord que j'ai visitée, les effectifs des classes ont doublé ou triplé. Les infrastructures scolaires et sanitaires sont insuffisantes, il manque d'enseignants qualifiés», a-t-elle constaté.

De plus, les groupes armés ciblent délibérément les



Image credit : ECW

écoles, les élèves et le personnel scolaire, dénonce la directrice d'ECW selon qui, entre 2017 et 2019, les fermetures d'écoles ont doublé en raison de l'insécurité croissante et des attaques, perturbant l'éducation de plus de 400.000 en-

fants.

En 2020, a-t-elle ajouté, la pandémie de nouveau coronavirus a entraîné la fermeture des écoles au niveau national pendant plusieurs mois et a exacerbé davantage les vulnérabilités aiguës des enfants et

des communautés déjà frappées par la crise.

Depuis 2019, ECW a investi 30 millions de dollars en allocations d'urgence pour rétablir et maintenir l'accès à l'éducation pour 250.000 enfants dans les zones touchées par la crise

«A Kaya, par exemple, dans la région du Centre-Nord que j'ai visitée, les effectifs des classes ont doublé ou triplé. Les infrastructures scolaires et sanitaires sont insuffisantes, il manque d'enseignants qualifiés»

au Burkina Faso et dans les pays voisins que sont le Mali et le Niger.

Ces fonds ont soutenu la construction de classes, la promotion d'un environnement d'apprentissage sûr et protecteur, la formation d'enseignants, un soutien psychosocial, l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la mobilisation communautaire et les solutions d'apprentissage à distance.

Les interventions ont mis l'accent sur l'éducation des enfants les plus vulnérables, y compris les filles et les enfants handicapés. Mme Sherif a dit noter «un accès accru des filles à l'école, la réintégration des enfants déscolarisés dans le système éducatif et la continuité des apprentissages pendant la pandémie».

Ce mois-ci, ECW a lancé un programme au profit de plus de 800.000 enfants et adolescents dans les six régions du pays les plus touchées par la crise, où le taux d'achèvement du primaire n'est que de 29%, soit moins de la moitié de ce qu'il est au niveau national, et où 56% des filles et des garçons, en particulier des adolescents, ne sont pas scolarisés.

Xinhua

AFRIQUE/ETATS-UNIS

Joe Biden dans la continuité de Barack Obama

A contre-courant de Donald Trump, le nouveau président américain, le démocrate Joe Biden, s'installe dans la continuité de la politique de Barack Obama en Afrique.

De tous les présidents américains, de ces deux dernières décennies, Donald Trump reste celui qui n'aura pas effectué un seul voyage officiel en Afrique, obsédé par la menace chinoise. Avec Joe Biden, ce sera le retour des Etats-Unis en Afrique, malgré que le continent n'a pas fait partie des thèmes focaux du candidat. Cependant, il s'était adressé aux diasporas africaines, en termes de « relation plus équitable » et s'était engagé à relancer le programme Young African Leaders de Barack Obama, dont il était le vice-président. Il avait aussi évoqué la fin de la restriction des visas, notamment aux ressortissants du Nigeria, de la Somalie et du Soudan.

A propos de l'Afrique, le nouveau président américain a nommé Adewale Adeyemo « Wally », 39 ans, un ancien conseiller économique de Barack Obama au poste de secrétaire adjoint au Trésor

et la jeune Osaremen Okolo, 26 ans, comme conseillère pour la riposte de la Covid-19. Leurs parents respectifs d'origine nigériane. C'est un signal plutôt positif à l'Afrique d'obédience anglophone. A travers certaines nominations on est tenté de dire que la politique africaine de Joe Biden s'inscrit dans la continuité de celle de Barack Obama. En ce qui concerne le nouveau patron de la diplomatie américaine, il a travaillé avec Bill Clinton et Barack Obama. Il s'agit d'Anthony Blinken, 58 ans, un francophone qui a effectué une partie de ses études à Paris. Le remplaçant

de Tibor Nagy au poste de secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires étrangères est très attendu. Les sujets africains immédiats pour la nouvelle administration américaine pourraient être le conflit éthiopien, le Soudan, le Sahara occidental, la lutte contre le djihadisme au Sahel, la Libye.

Dans le cadre commercial, c'est Samantha Power, une ancienne collaboratrice de Barack Obama, très impliquée en Libye, aujourd'hui à la tête de l'Usaid, l'agence américaine pour le développement international, qui pourrait être maintenue à ce poste. Dans le domaine de la sé-

curité, c'est Dana L. Banks, une spécialiste de l'Afrique de l'ouest, qui a été nommée à la tête du Conseil de sécurité nationale pour l'Afrique. On s'attend à l'amélioration des facilités commerciales aux pays africains, à travers l'African growth and opportunity act, la loi sur la croissance et les opportunités africaines, qui donne droit à 39 pays africains d'exporter vers les Etats-Unis sans droits douaniers, jusqu'en 2025. Des négociations sont envisagées du fait de l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine).

Joe Biden est revenu sur le «

Muslim Ban », le décret migratoire interdisant l'entrée sur le sol américain aux ressortissants musulmans, dont un nombre important de pays africains. Il a signé 17 décrets qui marquent ainsi la rupture avec l'administration de Trump. L'une porte sur la lutte contre le racisme dans les institutions publiques, il a demandé une évaluation des inégalités aux agences fédérales. Aussi s'est-il engagé à offrir aux jeunes étrangers illégaux aux Etats-Unis ou en situation irrégulière la possibilité d'être naturalisés. Joe Biden a également nommé Mahmoud Bah, d'origine guinéenne, à la tête du Millennium challenge Corporation (MCC), une organisation chargée de fournir des subventions et une assistance à une vingtaine de pays africains. Le MCC revendique une approche innovante de l'Aide publique au développement.

Noël Ndong

A propos de l'Afrique, le nouveau président américain a nommé Adewale Adeyemo « Wally », 39 ans, un ancien conseiller économique de Barack Obama au poste de secrétaire adjoint au Trésor et la jeune Osaremen Okolo, 26 ans, comme conseillère pour la riposte de la Covid-19. Leurs parents respectifs d'origine nigériane. C'est un signal plutôt positif à l'Afrique d'obédience anglophone.

ASSURANCE

La compagnie NSIA Vie Assurances a lancé au Congo un nouveau produit « Épargne plus »

La société d'assurance a mis en service l'offre « Épargne plus », le 22 janvier, au profit de tous les abonnés de mobile money chez l'opérateur MTN Congo. Ce produit innovant permettra aux commerçants, aux ménages congolais et aux autres clients d'améliorer leur épargne grâce à des intérêts de 3,5% par an.

L'offre d'épargne de NSIA Vie Assurances vient s'ajouter à sa gamme de produits de capitalisation, très adaptée aux besoins de la population congolaise. Lors de la cérémonie de lancement de « Épargne plus », le vendredi 22 janvier, à Brazzaville, le directeur général adjoint de NSIA Congo, Joël Ellah Kouassi, et le directeur de Mobile money, Thierry Boumba Zaou, ont rassuré sur la rentabilité de l'assurance épargne et la plateforme sécurisée de MTN.

En décidant de s'allier à MTN Congo avec ses trois millions d'abonnés, a expliqué Joël Ellah Kouassi, NSIA Vie Assurances veut s'associer à un partenaire de taille et entend ainsi répondre aux attentes des consommateurs congolais. « Quand vous allez souscrire à l'épargne plus, les cotisations seront gérées sur le compte NSIA et non sur le compte mobile money. Vous aurez un compte d'assurance avec un relevé disponible ; ce qui constitue une véritable garantie. Quant à la durée de cotisation, c'est à partir de la cinquième année

que l'épargne devient rentable. À partir de cette échéance, plus vous cotisez, plus l'épargne devient rentable ! », a signifié le responsable de NSIA.

Il a par ailleurs fait savoir que pour pouvoir bénéficier du contrat d'épargne NSIA, le client MTN doit être âgé de 18 ans ou plus, et s'engager pour une durée minimum de cinq ans durant laquelle la cotisation minimum mensuelle est de 5000 francs CFA. L'épargne est accessible après un an. En cas de décès de l'adhérent, par exemple, le capital décès est égal aux cotisations nettes constituées au moment du décès.

En effet, plusieurs avantages rendent « Épargne plus » plus attractive aux yeux des consommateurs. D'abord en matière de rentabilité, lorsque le client souscrit à ce contrat, il se constitue un capital et qu'il fait fructifier grâce au taux d'intérêts de 3,5% par an. Ensuite, un tirage au sort trimestriel sera organisé avec un capital bonus d'un million de francs CFA en jeu ; cette offre étant ouverte aux épargnants à jour dans le paiement



des primes et n'avoir pas sollicité un rachat au bout d'un an.

Il faut noter que la compagnie NSIA Vie Assurances est un groupe de services financiers qui intègre des produits et services bancaires et d'assurances. Présente en République du Congo depuis 2007, la compagnie dispose de trois banques, trois suc-

curales bancaires, vingt compagnies d'assurances, une société de gestion d'intermédiation, une société de gestion des Organisme de placement collectif des valeurs mobilières, une société immobilière, une société de courtage en réassurance et une fondation.

REPUBLIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
TECHNOLOGIQUE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA POPULATION
DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE L'INTÉGRATION DE LA FEMME
AU DÉVELOPPEMENT

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



CONGRÈS INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE SUR LA COVID-19

**SOUS LE TRES HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT**

THEME:

**RECHERCHE ET COVID-19
EN AFRIQUE CENTRALE**

**BRAZZAVILLE - 26 AU 28 JANVIER 2021
AUDITORIUM DU RECTORAT**

Droit d'inscription :
20 000 FCFA, Professionnels
10 000 FCFA, Etudiants

Contact : +242 06 959 59 62 / 06 686 57 61
E-mail : batala-mpondo270@hotmail.com
henriettepoaty@gmail.com

AFRIQUE CENTRALE

Un dispositif pour protéger les consommateurs de produits et services bancaires

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a mis en place un dispositif susceptible d'accroître la confiance des consommateurs dans le secteur bancaire. L'objectif visé par ce mécanisme est d'augmenter le taux de bancarisation de la zone, particulièrement bas, et de renforcer la stabilité du système.

D'après un communiqué de presse, l'instauration d'un dispositif de protection des consommateurs de produits et services bancaires est un moyen qui permettra à la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) d'atteindre son double objectif, à savoir la protection des déposants et la garantie de l'intégrité du système bancaire et financier.

Notons que les décisions prises par la Cobac, dans le cadre du présent règlement, sont susceptibles de recours devant la Cour de justice de la Cémac, seule habilitée à en connaître en dernier ressort. La Cobac, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) et les Comités nationaux économiques et financiers contribuent à l'éducation et à la sensibilisation aux

questions financières des consommateurs de produits et services bancaires. La Cobac veille au respect par les établissements assujettis des clauses visant à prévoir les pratiques commerciales déloyales et à garantir la protection des consommateurs de produits et services bancaires. Elle procède au contrôle des pratiques commerciales des établissements

assujettis, de conformité des produits et services, de l'adéquation des règles, des procédures et des moyens mis en place par ces établissements, ainsi qu'au contrôle du respect des règles déontologiques par les établissements.

Les renseignements impartiaux seront régulièrement publiés, notamment sur la protection des droits et les responsabilités des consom-

mateurs, les principaux avantages et risques associés aux produits et services bancaires commercialisés dans la Cémac. Les données comparatives aux conditions tarifaires proposées par les établissements assujettis ainsi que sur les statistiques relatives aux réclamations et plaintes des consommateurs le seront aussi, a conclu le communiqué de presse.

Lopelle Mboussa Gassia

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

COOPÉRATION CULTURELLE

Le Nouvel An chinois célébré à Brazzaville à travers des tableaux

A l'occasion du Nouvel An chinois célébré cette année dans un contexte particulier, marqué par la pandémie de Covid-19, l'entreprise China state construction engineering corporation (CSCEC), a choisi de dresser un mur culturel et artistique au profit de ses employés congolais et leurs familles.



Les deux artistes congolais devant leurs tableaux

Les tableaux gravés sur un mur sont l'œuvre de Serge Euloge Dzon et Raymond Ibara Nianga. Au travers des images, les deux artistes congolais ont voulu valoriser : la réserve de faune de la Léfini, le retour au village, la dignité divine, la danse rituelle, et le marché de Loudima. L'activité s'inscrit dans le cadre des échanges culturels entre la Chine et le Congo.

En Chine, la fête traditionnelle du Nouvel An chinois, encore appelée fête du printemps, et vieille de plus de quatre mille ans, donne l'occasion aux familles de se rencontrer.

Les célébrations ont pour objectif d'annoncer la fin de l'année et le début de la nouvelle. Compte tenu des caractéristiques du calendrier lunaire, la date des célébrations varie d'une année à l'autre, mais se situe toujours entre le 21 janvier et le 20 février. Selon l'astrologie chinoise, 2021 est l'année buffle de métal qui débutera le 12 février et se terminera le 31 janvier 2022.

Depuis des siècles, rituels et légendes se combinent et donnent à cette fête la forme d'aujourd'hui. Les anciens astronomes chinois ont associé les cinq planètes principales aux cinq éléments naturels d'où provient leur nom actuel, en mandarin: Vénus est le Métal (or), Jupiter le Bois, Mercure l'eau, Mars le Feu et Saturne la Terre.

En outre, douze animaux : rat, bœuf, tigre, lapin, dragon, serpent, cheval, mouton (ou chèvre), singe, animaux zodiacaux et les cinq éléments dérivés des planètes forment ensemble les guides symboliques de chaque nouvelle année. Selon la cosmovision chinoise, chaque année du calendrier est associée à un animal qui est censé porter chance aux personnes ayant le même signe que celui-ci.

Yvette Reine Nzaba

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Marius Mouambenga appelle les Congolais à se faire enrôler

Le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, a exhorté, le 27 janvier à Brazzaville, les Congolais à s'inscrire sur les listes électorales, à l'issue d'un entretien avec le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka.

Marius Mouambenga et Henri Bouka ont débattu du processus électoral en cours, notamment sur l'opération de révision extraordinaire des listes électorales.

« Je voudrais vous rappeler que parmi nos missions il y a celle qui consiste à coordonner l'observation des élections. Nous avons pensé que c'était nécessaire de ren-

« Je voudrais vous rappeler que parmi nos missions il y a celle qui consiste à coordonner l'observation des élections. Nous avons pensé que c'était nécessaire de rencontrer la CNEI, pour faire le point du processus électoral en cours. J'ai rappelé au président Henri Bouka ce que nous avons noté depuis que notre institution observe les élections au Congo, notamment l'élection présidentielle »



Les membres de la Cnei et ceux du comité de suivi lors de la réunion/Photo Adiac

contrer la CNEI, pour faire le point du processus électoral en cours. J'ai rappelé au président Henri Bouka ce que nous avons noté de-

puis que notre institution observe les élections au Congo, notamment l'élection présidentielle », a indiqué Marius Mouambenga.

Pour ce faire, le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo a pris l'engagement, conformément à ses prérogatives,

de travailler en collaboration avec la CNEI. L'objectif étant de contribuer à la réussite de l'opération qui s'achèvera le 7 février prochain, au profit d'une élection présidentielle apaisée et transparente prévue le 21 mars prochain. « Nous avons convenu d'observer aussi ce qui se fait dans les centres d'enrôlement, conformément à nos missions. Pour le comité de suivi, la révision des listes électorales est une étape cruciale pour laquelle il doit s'impliquer pour garantir sa réussite. Nous travaillerons aussi avec les partis politiques et la direction générale des affaires électorales (DGAE) », a renchéri le commissaire général du comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo.

Il a, par ailleurs, appelé tous les Congolais en âge de voter à se faire inscrire sur les listes électorales afin de faire partie des électeurs et de voter librement le candidat de leur choix.

Firmin Oyé

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Vers le jumelage des villes de Brazzaville et Ankara

Le sujet de rapprochement des deux capitales a été au cœur des échanges le 27 janvier à Brazzaville, entre le maire de la ville Dieudonné Bantsimba et l'ambassadeur de la Turquie au Congo Serhan A. Yibit.



Les deux personnalités posant après les échanges/Adiac

Les deux municipalités vont partager leurs expériences en matière de gestion de la ville et de projet de développement. Pour cela, le gouvernement congolais a mis à la disposition de la partie turque des sites pour la construction de la chancellerie et la résidence de l'ambassadeur de Turquie au Congo ainsi que celle d'une école turque.

L'entretien entre les deux personnalités a également tourné autour de certains projets pour d'aucuns en cours d'exécution et d'autres en voie d'instruction.

Il faut noter qu'au plan économique, la coopération Congo-Turquie est visible avec des œuvres tangibles tels que le Centre de conférence international de Kintélé à Brazzaville ou la future Cité du

gouvernement qui sera construite avec l'appui financier de la Turquie.

La coopération entre ces deux pays s'est accrue dans différents domaines. Elle est soutenue par plusieurs accords dans divers secteurs, à savoir : la culture, l'éducation, les sciences, la communication, la jeunesse et le sport ainsi que d'autres domaines clés.

Les relations diplomatiques entre les deux pays ont été établies depuis fort longtemps et touchent plusieurs domaines, et les deux pays estiment qu'il est nécessaire de donner de la vitalité à leur coopération en vue de promouvoir entre eux les relations commerciales, économiques et culturelles.

Gloria Imelda Lossele

LOANGO

La route des esclaves se dégrade

Les différentes pistes qui menaient au lieu d'embarquement des esclaves à Loango, dans le département du Kouilou, se détériorent petit à petit par endroits. L'entretien s'avère nécessaire.



Un tronçon de la route des esclaves

Des fissures semblables aux pointes d'érosion, des mares d'eau qui en accentuent la profondeur, à cause des pluies, jonchent la route des esclaves, ainsi que les pistes qui débouchent sur le point d'embarquement encore appelé départ des caravanes sur la baie de Loango, près de la préfecture du département du Kouilou. Même si la petite brousse côtière, les rangées des manguiers de part et d'autre de la route, ainsi que des bambous sur la pente de la baie ont vocation de stabiliser le sol, ces pistes qui portent en elles les stigmates d'une bonne partie de l'histoire du monde sur l'esclavage méritent d'être entretenues.

« Le problème majeur ici est la protection de l'environnement qui ne cesse de se dégrader du fait de l'avancée de l'océan atlantique », soulignait le préfet du Kouilou, Paul Adan Dibouilou, à l'occasion d'une visite de travail de la ministre du Tourisme et de l'Environnement, il y a des mois.

Au point d'embarquement les monuments qui portent une part de l'identité historique et culturelle de Loango y sont enracinés. C'est le cas de la stèle réhabilitée, symbolisant l'emplacement du départ des caravanes, sur ces sept mètres de hauteur, au pied duquel une gerbe de fleurs est placée en mémoire des millions d'Africains ayant effectué le voyage transatlantique sans retour. Les paillotes où se discutaient des prix et modalités de vente dans le commercial s'affichent sous les couleurs rénovées.

En rappel, pendant près de trois siècles, Loango fut un des principaux centres de la traite négrière et du commerce colonial. Environ deux millions d'Africains valides sont passés par la route des esclaves pour être déportés vers les Amériques... 15 000 à 20 000 par an. Le site culturel et historique est inscrit sur la liste indicative du patrimoine de l'Unesco depuis 2008.

Rominique Makaya

SANTÉ PUBLIQUE

Le Congo doté d'un document de riposte au VIH/sida

Le document du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) sur la composante VIH/sida et tuberculose a été signé, le 26 janvier, entre la ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, et le représentant résident du Pnud au Congo, Maleye Diop.

Le projet mettra en valeur les expériences et expertises de l'ensemble du système en vue d'assurer un accompagnement de qualité au ministère en charge de la Santé, a-t-il expliqué, en présence du coordinateur résident des Agences du système des Nations unies, Chris Mburu.

Maleye Diop a indiqué que le partenariat qui vient d'être renouvelé entre le Congo et le Fonds mondial relatif à la lutte contre les maladies : le paludisme, le VIH et la tuberculose est un gage de confiance qui marque une bonne dynamique de partenariat.

Selon lui, le Pnud mettra son accent sur le renforcement des capacités des entités nationales. Il a annoncé que les experts ont été engagés sur les Fonds propres de l'institution pour conduire l'évaluation des capacités des entités et la disponibilité du plan de renforcement des capacités.

Le plan sera mis en œuvre tout au long du cycle afin de préparer des partenaires nationaux à



La signature du document entre la ministre et le représentant du Pnud au Congo (DR)

jouer le rôle attendu au terme du cycle en vue d'assurer une bonne transition. « Pour montrer notre engagement et

avant même la signature de l'accord de financement intervenue le 23 décembre dernier, le Pnud a dégagé de ses

Fonds propres un montant de 272 millions francs CFA pour l'acquisition d'urgence des médicaments avant même

« Pour montrer notre engagement et avant même la signature de l'accord de financement intervenue le 23 décembre dernier, le Pnud a dégagé de ses Fonds propres un montant de 272 millions francs CFA pour l'acquisition d'urgence des médicaments avant même d'avoir commencé à exercer son rôle de récipiendaire principal »

d'avoir commencé à exercer son rôle de récipiendaire principal », a-t-il déclaré.

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo rappelle à cette occasion que la signature de ce document du projet d'appui à la riposte contre la tuberculose et le VIH/sida au Congo est l'aboutissement d'un long parcours qui a débuté depuis plus d'un an.

Le gouvernement, ajoute-t-elle, souhaitait avoir un partenaire qui devrait comprendre les exigences et les priorités du renforcement de capacités de ce programme.

Jacqueline Lydia Mikolo a annoncé que le Congo a bénéficié des subventions importantes du Fonds mondial pour accompagner le pays dans la riposte à ces deux maladies et dans le choix du récipiendaire, ajoutant que la collaboration entre le gouvernement et le Pnud permettra de se mettre au travail afin d'apporter les réponses attendues pendant plusieurs années.

Lydie Gisèle Oko

La France va renforcer le partenariat sanitaire avec le Congo

L'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a promis le 27 janvier à Brazzaville, renforcer le partenariat et apporter une aide substantielle à la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (Cameps), une structure rattachée au ministère de la Santé et de la Population.

Le diplomate français a été motivé par les prestations de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé ainsi que par la réception du plan stratégique 2020-2024 de la Cameps.

« Nous allons plaider la cause de la Cameps auprès de nos amis partenaires dont l'UE, car la santé est au milieu de tout espoir et développement durable. Je peux vous assurer que nous serons toujours partenaires, car la transparence à la Cameps est érigée en mode de gestion. Ce que j'ai vu confirme ce que j'ai entendu. La Cameps a un plan de développement ambitieux et réaliste », a indiqué François Barateau.

Malgré les avancées dans la gestion, le fonctionnement de la Cameps est encore confronté aux besoins matériels, au manque d'en-



Le docteur Max Maxime Makoumba-Nzambi, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo et l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau/Adiac

trepôts dans les zones stratégiques du pays et la structure entrevoit aussi la mise en œuvre d'une couverture santé universelle.

Selon le docteur Max Maxime Makoumba-Nzambi, directeur général de la Cameps, cette structure

projetée de réhabiliter l'ensemble de ses entrepôts pour disposer des espaces de stockage complémentaires. « Une surface de stockage de 381m² à Brazzaville et 500m² à Pointe-Noire afin d'augmenter la capacité de stockage à 3000

m² au niveau de la capitale », dit-il.

La ministre de la Santé et de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au développement a mis en relief le rôle clé que jouent et continuent de jouer les

partenaires pour aider la Cameps à atteindre les objectifs. « Nous avons eu le soutien important de l'ambassade de France dès le début de la Cameps. Nous avons travaillé pour ramener d'autres partenaires à se joindre aux activités de cette centrale. Les partenariats sont basés sur la confiance, le respect, l'expérience et les appuis techniques. La Cameps est très engagée à se mouvoir. Tous nos partenaires peuvent avoir accès à toutes les informations liées à la Cameps », a indiqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Signalons que la Cameps veut mettre suffisamment de produits à la disposition des formations sanitaires publiques et privées, pour mieux répondre aux attentes toujours croissantes en la matière.

Fortuné Ibara



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC!**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

COVID-19

Lancement de la campagne à l'Île Maurice

La campagne de vaccination contre le nouveau coronavirus a débuté mardi à Maurice, la première dose étant administrée à l'hôpital Victoria de Quatre Bornes (ouest de l'Île Maurice).

C'est un cadre du personnel infirmier de cet hôpital d'oto-rhino-laryngologie, transformé en centre de soins pour les patients atteints du Covid-19, qui a reçu la première dose du vaccin d'AstraZeneca/Oxford.

Le lancement de la campagne s'est fait en présence du ministre de la Santé, Kailesh Jagutpal et du représentant de l'OMS, Laurent Musongo. Il s'est fait avec les vaccins issus du don d'un premier lot de 100.000 doses de vaccin AstraZeneca/Oxford offert par l'Inde à l'Île Maurice vendredi dernier. Selon M. Jagutpal, tout est fin prêt pour que cette campagne se déroule dans les meilleures conditions. La vaccination étant volontaire, toute personne est appelée à signer un formulaire de consentement avant de recevoir l'injection.

Pour le représentant de l'OMS, la vaccination est « la lumière que l'on voit au bout du tunnel ». « Toutes les conditions sont réunies pour que la campagne soit un succès », a ajouté M. Musongo.

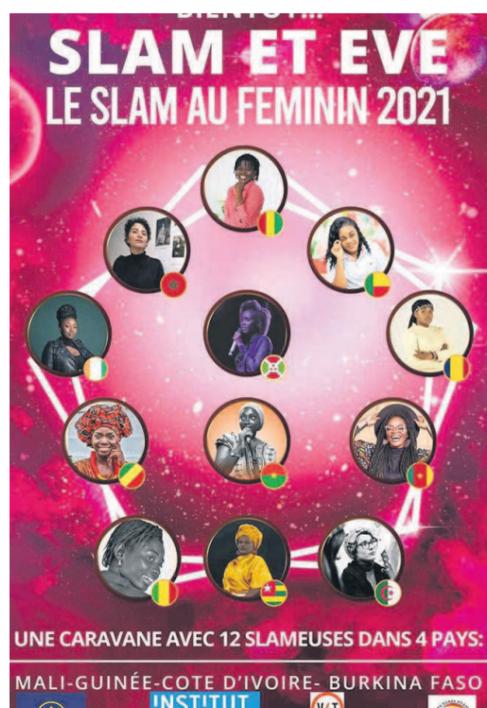
Maurice souhaite vacciner 60% de sa population d'ici la fin juin, seuil pour obtenir une immunité collective. Le pays a enregistré à ce jour 567 cas d'infection, avec dix décès et 525 guérisons.

SLAM

Une Congolaise parmi les douze sélectionnées à la 6^e édition du Fines

Dans le cadre de la sixième édition du Festival international N'Djam s'enflamme en slam (Fines) qui se tiendra dans le cours de cette année, la congolaise Mariusca Moukengue a été retenue parmi les douze femmes-artistes qui participeront à la caravane « Slam et Eve, slam au féminin » à travers quatre pays du continent.

Lancé en 2013 par l'association Tchad Plus, le Fines est une initiative culturelle célébrant la rencontre et la synergie du talent oratoire, notamment le slam, par la voix des femmes de divers pays du continent africain. Originaires du Tchad, Congo-Brazzaville, Cameroun, Mali, Burkina Faso, Burundi, Maroc, Bénin, Togo, de la Côte d'Ivoire, de l'Algérie et de Madagascar, douze slameuses, dont Mariusca Moukengue, s'étaient réunies à N'Djamena du 6 au 11 novembre 2019, lors de la 5^e édition du rendez-vous. Durant cette rencontre, une soirée 100% féminine était concoctée au cours de laquelle ces slameuses africaines avaient dédié un livre collectif illustré qui retrace leurs parcours énigmatiques et leurs vies respectives.



au Burkina Faso.

Placé sous le signe de la promotion du genre, le Fines c'est notamment des conférences, des ateliers, des concerts et une compétition de slam. Pour le directeur artistique du festival, Didier Lalaye (alias Croquemort), promouvoir le genre à travers le slam ; promouvoir la sensibilisation et l'engagement autour du slam en tant que forme d'art à part entière ; investir le slam à travers les slameuses pour l'émulation à l'éducation, auprès de la gent féminine, justifie le choix du projet « Slam et Eve ».

Merveille Atipo

TUNISIE

Le remaniement ministériel approuvé par l'Assemblée des représentants du peuple

L'Assemblée des représentants du peuple (le Parlement tunisien) a accordé sa confiance aux nouveaux ministres proposés par le Premier ministre, Hichem Mechichi, avec le remaniement ministériel.

À l'issue d'une séance parlementaire, démarrée mardi matin et clôturée vers minuit, les onze ministres proposés par M. Mechichi ont chacun reçu le vote de confiance des 183 députés présents. Parmi les noms proposés dans le remaniement figurent quatre ministres ayant récemment fait l'objet d'une polémique au sommet du pouvoir exécutif, pour des soupçons de conflit d'intérêts.

Il s'agit des ministres de la Justice Youssef Zouaghi, de la Santé Hadi Khayri, de l'Industrie et des Mines Sofien Ben Tounes, ainsi que de l'Emploi et de la

Formation professionnelle Youssef Fnira. Avant le début du vote, le chef du gouvernement s'est engagé, en réaction aux interventions des députés critiquant leur nomination, à « prendre les mesures nécessaires ».

M. Mechichi a assuré faire confiance aux institutions de l'Etat et au pouvoir judiciaire pour enquêter sur d'éventuels soupçons de corruption, soulignant en même temps qu'il n'avait perdu confiance ni dans l'Etat ni dans ses institutions, qui « sont restés inébranlables ».

Après avoir obtenu la confiance parlementaire, les nouveaux membres du gouvernement devront prêter serment au Palais de Carthage, devant le président de la République Kais Saïed.

Xinhua

PARUTION

« Sous le visage d'un ange », roman de Diary Sow

Contrairement à sa disparition mystérieuse en début d'année 2021, retrouvée saine et sauve, dans son roman paru chez l'Harmattan il y a un an, du prologue jusqu'à la 314^{ème} page, Diary Sow livre un faisceau d'indices pour réaliser une quête profonde de soi face à la réalité sénégalaise emprise sous le sceau des traditions, des us et des coutumes.

Sous le visage d'un ange est la transcription initiale d'un carnet noir, « point de mensonges », où l'auteure, de 2016 à 2019, consignait ses écrits pour exprimer ses vérités. Du haut de ses 17 ans, à l'âge de la publication de son roman, la jeune et mature Diary Sow aborde le thème de la dualité enfouie en chacun de nous. Elle exprime sa façon fidèle de comprendre le monde et de transcrire ses pensées, telle une thérapie pour vaincre sa douleur.

A travers ses personnages, elle sonde de manière exhaustive l'âme humaine. Par une écriture simple compréhensible de tous, elle met en lumière la violence faite aux femmes, la victimisa-

tion qui s'en suit, les contraintes de la religion et le poids de la tradition. Avec courage et détermination, sa plume engendre un état d'esprit de construction et de reconstruction de la société, partageant, par surcroît, un espoir de voir celle-ci évoluer par le biais de l'éducation pour tous.

De ce fait, à travers le roman, Allyn et Karim contribuent à mettre en lumière le reflet de ce miroir de la société en pleine déliquescence morale. De leurs émotions naîtra la mutation progressive tendant à la découverte d'un autre monde dont l'histoire triste, au-delà du pays du poète Léopold Sédar Senghor et de l'écrivaine Mariama Bâ, se répète inlassablement, avec son lot de comportements déviants : incestes, viols, ...

Par une histoire d'amour se démentiront les stéréotypes des contes de fées modernes, centrée sur une profonde introspection des personnages qui révèlent toute la beauté de l'humanité ainsi que la fragilité de son équilibre. Née le 17 septembre 2000, Diary Sow a passé une joyeuse petite enfance chez sa grand-mère dont les racines pular l'ont beaucoup inspirée. Ses options scientifiques n'en font pas moins une passionnée de littérature. De 2016 à 2019, elle chercha à allier ces deux tendances au Lycée d'Excellence Scientifique de Diourbel. Tout en restant en harmonie avec les progrès scientifiques et techniques qui caractérisent ce monde du 21^{ème} siècle, elle demeure ancrée dans ses valeurs.

Marie Alfred Ngoma

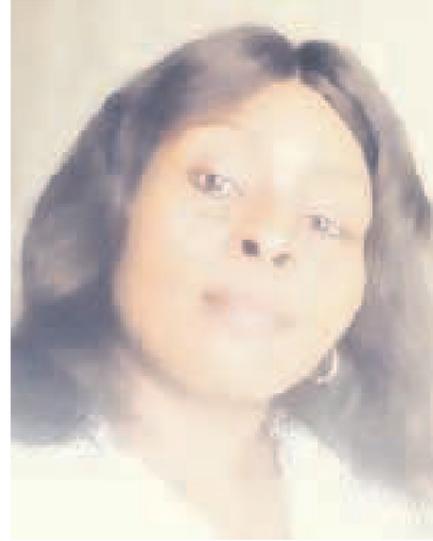


NÉCROLOGIE

Dzangué Gabrielle, Mme Dihoulou né Dzangué Obandza Rosane, les enfants Dzangué et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle, et grand-père Dzangué Obandza Guillaume, survenu le mercredi 20 janvier 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 22, rue Dzangué vers Comus quartier Cité des 17.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

REMERCIEMENTS

La famille Zodialo exprime sa profonde gratitude aux parents, amis et connaissances qui l'ont soutenue lors du décès de Mme Stéphanie Chancelvie Verdiane Ibouanga survenu le 14 janvier 2021 à Brazzaville.

Le Vice-amiral Jean Dominique Okemba informe parents, amis et connaissances, du décès de sa sœur cadette, Okemba Emilienne (Niatsini) survenu le dimanche 24 janvier 2021 en Afrique du Sud. La veillée se tiendra au 62, rue Foura à Talangai.

**RECRUTEMENT**

Une société de la place recrute deux charcutiers

Mission:

Réaliser la production des saucisses, Savoir utiliser les machines de transformation des ses aliments.

Merci de déposer votre dossier à l'adresse:

1413, rue Lékoumou plateau des 15 ans vers le pressing 5 à sec, ou envoyer votre CV à l'adresse suivante:

sinclair.ibscongo@gmail.com

N.B.: La candidatures des femmes est encouragée.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



TCHIAMBA-NZASSI

Lancement de paiement des allocations Covid-19 aux ménages vulnérables

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, a procédé le 26 janvier au lancement officiel du paiement des allocations Covid-19 aux ménages vulnérables de Pointe-Noire et du district de Tchiamba-Nzassi.

Pour cette première phase de paiement, plus de soixante-trois mille ménages vont bénéficier du paiement des allocations Covid-19 dans le département de Pointe-Noire et dans le district de Tchiamba-Nzassi.

L'opération de recensement des ménages s'est effectuée avec le concours des administrateurs maires et des autorités locales du département de Pointe-Noire. En lançant cette activité, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, a tenu, avant tous propos, à remercier les bénéficiaires pour leur patience. « L'exercice a commencé depuis le mois de juin 2020, et c'est aujourd'hui qu'ils vont commencer à percevoir leurs allocations. Les paiements vont s'étaler sur plusieurs jours et sur plusieurs sites parce que



La ministre Antoinette Dinga Dzondo (au centre) présidant les travaux DR

nous devons respecter les mesures sanitaires », a-t-elle dit. Antoinette Dinga Dzondo a également profité de cet instant pour adresser un

« L'exercice a commencé depuis le mois de juin 2020, et c'est aujourd'hui qu'ils vont commencer à percevoir leurs allocations. Les paiements vont s'étaler sur plusieurs jours et sur plusieurs sites parce que nous devons respecter les mesures sanitaires »

message fort aux agents véreux qui se donnent du plaisir à exiger un pourcentage aux bénéficiaires. Un acte qu'elle a fermement condamné. Avant de clôturer cette activité, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a remis à Jean Claude Etoumbakoundou, secrétaire général du département de Pointe-Noire, les listes des bénéficiaires des arrondissements et de la communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi. Notons qu'afin de veiller au bon déroulement de cette attribution, le premier paiement s'est effectué dans la maison de la République (ex école Jean-Joseph-Loukabou), en présence de madame la ministre, au grand bonheur de quelques bénéficiaires heureux répartis pour la maison avec un petit pactole dans la poche.

Hugues Prosper Mabonzo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines

Dépliants

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

INCIVISME

Ndongo Otendé Hilaire Junior interpellé pour profanation de tombes

Le commandement territorial de la police judiciaire au Kouilou et à Pointe-Noire que dirige le colonel Edgard Brice Sosthène Malanda a présenté, le 26 janvier, Ndongo Otendé Hilaire Junior, un présumé auteur de profanation de tombes.

Edifiant la presse sur cette interpellation, le colonel Edgard Brice Sosthène Malanda a expliqué qu'il s'agit d'un sujet congolais âgé de 24 ans, sans domicile fixe, célibataire et père d'un enfant. Le présumé coupable a été appréhendé à la suite d'une alerte des responsables de l'église Fraternité et lumière de vérité située au quartier OCH dans le premier arrondissement Emery Patrice Lumumba où ce dernier avait proposé les ossements humains aux responsables de ladite église.

« Après audition, le présumé Ndongo Otendé Hilaire Junior est passé aux aveux en disant que les ossements ont été soutirés dans l'une des tombes du cimetière du centre-ville dénommé Centre de repos, non loin de la côte sauvage. Ce dernier a donc éventré la carcasse d'un cercueil de zinc en vue de soutirer les restes mortels d'un défunt. Il est susceptible d'être poursuivi pour profanation des tombes. Après objet rempli nous transmettrons le dossier au procureur de la République près le tribunal de grande instance de



Pointe-Noire pour la mise en mouvement d'une action publique », a-t-il signifié.

Interrogé par la presse, Ndongo Otendé Hilaire Junior a reconnu les faits en disant qu'il n'avait pas coutume de faire de telles pratiques. Sa motivation, a-t-il indiqué, venait de ce qu'il entend souvent dire sur le business généré à travers le commerce des ossements humains.

Séverin Ibara

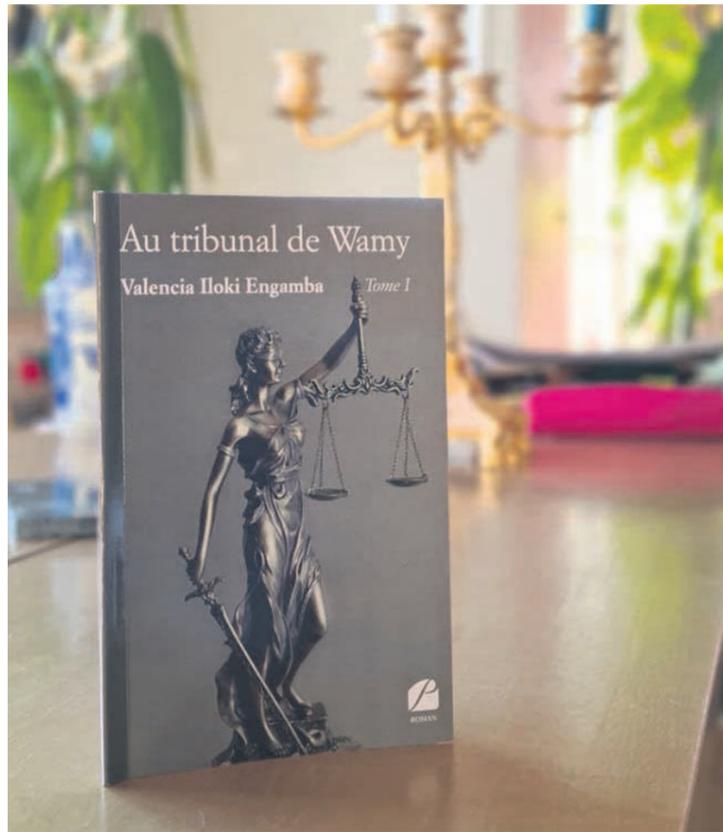
VIENT DE PARAÎTRE

« Au tribunal de Wamy » Tome I de Valencia Iloki Engamba

A travers ce roman épistolaire publié aux Editions du Panthéon, l'auteure relate, en 35 pages, la réalité professionnelle de Wamy, magistrate, dans une suite de correspondances adressées à Olomi.

A son premier essai, Valencia Iloki Engamba nous raconte l'histoire de Wamy, jeune magistrate pleine de courage qui fait face aux dures réalités de son métier. Elle tente d'améliorer les choses grâce à des courriers anonymes dénonçant tout ce qui la révolte. Dans ce combat, elle voit ses efforts violemment contrés par la corruption et la non-chalance procédurières de ses pairs.

Inexpérimentée par son âge professionnel, mais incroyablement ancrée et passionnée par le droit, Wamy est révoltée par la manière dont la justice est rendue, à telle enseigne qu'elle en fait un « combat inutile », mais toujours utile, selon elle, pour la postérité et la connaissance des droits et devoirs des ha-



bitants de la ville d'OB20, sa ville natale.

Dans le but de changer les habitudes, la dépravation des mœurs et la dégénérescence judiciaire, Wamy s'est mise dans une posture de comparaison entre son lieu de travail et celui où exerce Olomi, son bien-aimé, qui travaille dans une autre ville. Elle espère de cette façon éradiquer les mauvaises pratiques au sein de son tribunal.

Issus de familles aristocratiques assez modestes, les deux juristes caressent l'ambition de se construire un petit tribunal parfait au bonheur de Wamy : un tribunal de l'utopie.

Aidée par un amour retrouvé, arrivera-t-elle à faire triompher la vérité et la justice ? Une fiction littéraire à suivre

dans la prochaine édition qui, selon l'auteure, sera constituée de lettres écrites par Wamy à Olomi en réponse à ses questions sur la réorganisation des conditions de travail des juges de la ville d'OB20 et le fonctionnement de ce tribunal.

Valencia Iloki Engamba est une magistrate congolaise, juge civile et correctionnelle au Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

Présidente du conseil d'administration de l'association « Accès droit pour tous », elle organise au profit des étudiants en droit de niveau master des séminaires de formation basés sur la « qualification des faits saisis par le droit ». Valencia Iloki Engamba est auteure de nombreux articles juridiques.

Josiane Mambou Loukoula

INTERVIEW

Maître Romuald Demioko « le ministère doit reprendre son pouvoir pour convoquer et organiser les assemblées encore non tenues à ce jour »

Vétéran athlète congolais évoluant désormais en France, Me Romuald Demioko dit Sensei Romu touche un peu à tout. Il pratique un art martial mélangeant le judo, le karaté, la self-défense, le taekwondo et le Kung-fu. Cet instructeur et coach à la fédération française de karaté et disciplines associées (FFKDA) a lors de cette interview exclusive qu'il a accordée aux Dépêches de Brazzaville, proposé quelques pistes de solution à la crise qui mine le judo congolais.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quelle analyse faites-vous de la crise qui mine le judo congolais

Romuald Demioko (R.D) : La crise qui mine le judo congolais aujourd'hui était une affaire simple au départ. La Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda) est une association sportive régie par la loi de 1901. Et comme dans toutes les associations, il existe la règle de la convocation d'une assemblée générale extraordinaire si elle est exigée par les 2/3 tiers de votants ou de clubs votants pour démettre le président ou le bureau exécutif.

Le point de départ de la crise du judo est le non-respect de cette disposition par le président sortant qui a été désavoué par la majorité des clubs l'ayant amené à la tête de la Fécojuda. Les garants de bon fonctionnement du sport congolais (le ministère des ports et le comité olympique) ont failli dès le départ dans leur mission de sentinelles dans cette crise du judo.

Il n'est donc pas étonnant de voir le ministère se tourner, à mon grand regret, vers les institutions internationales (FIJ et UAJ) pour une crise purement congolaise pourtant simple pour laquelle il suffisait d'appliquer les textes en vigueur du ministère et ceux approuvés par le comité olympique.

Ce qui nous est toujours possible de faire à ce jour.

LDB : Certains athlètes craignent une sanction de la Fédération internationale de judo (FIJ) si le Congo organise son assemblée générale élective sans son accord.

R.D : C'est mal comprendre les choses que de penser à une quelconque sanction de la FIJ pour l'organisation d'une assemblée de fédération en crise par son ministère. Le Comité de normalisation n'est pas une institution de la FIJ. Il a été mis en place sur instruction du ministre qui en est donc le véritable patron. De plus, lorsqu'on regarde la composition du Comité de normalisation, la FIJ n'y figure pas. Vous comprenez par-là que cette affaire de sanction hypothétique de la FIJ n'est qu'une simple illusion des esprits peu éclairés.

L'UAJ (Union Africaine de Judo), par son représentant, a été invitée pour accompagner les acteurs congolais dans la résolution de la crise. Mais on constate, aujourd'hui que le représentant de l'UAJ devient celui qui met de l'huile au feu. Donc au lieu d'un sapeur pompier pour éteindre le feu qui sévit au sein du judo congolais, le ministère par son invitation de l'UAJ, à fait rentrer un pyromane qui ne respecte ni ses collègues du Comité de normalisation ni les textes ministériels



en vigueur. Il devient à lui seul le Comité de normalisation pour décider seul contre l'avis des acteurs locaux.

La proposition du représentant de l'UAJ ne tient pas compte de la circulaire ministérielle 0455 définissant le corps électoral des assemblées générales électives (AGE) au Congo. Ce n'est qu'un exemple du désordre ramené par ce représentant de l'UAJ. Cela souligne la légèreté avec laquelle le ministère gère les affaires des assemblées. Les nombreux re-

ports et l'invalidation de certaines AGE par la CCAS vont dans le sens de la consolidation de cette légèreté constatée.

LDB : Qu'est ce qui reste à faire, selon vous ?

R.D : Le ministère doit reprendre son pouvoir pour convoquer et organiser les assemblées encore non tenues à ce jour. Tout comme il avait signé la note qui mettait en place le Comité de normalisation, il peut prendre une autre mettant fin à l'existence de ce comité qui

ne produit pas le résultat escompté. Pire, on s'éloigne chaque jour de l'espoir de voir renaître sous peu le judo congolais. Le ministre peut évoquer l'absence de résultats probants après plusieurs mois d'existence de ce comité, les dysfonctionnements de ce comité dont les conclusions ne sont pas collégiales, le non-respect des textes ministériels, le fait que ce comité soit sorti des missions confiées par le ministre, le soupçon de partialité du président de ce comité (représentant de l'UAJ) qui donne pouvoir à un simple membre pour convoquer l'AGE alors qu'il y a un vice-président...

LDB : En tant que sportif congolais de la diaspora, quel sera votre apport dès la mise en place de la Fédération ?

R.D : Il est vrai qu'en ma qualité de pionnier des arts martiaux, je suis judoka dans l'âme. Ma contribution s'orienterait dans le sens de ce que je fais déjà auprès d'autres fédérations et associations, à savoir des conseils techniques et organisationnels dans un souci de développement du sport au Congo mais aussi un apport matériel pour l'organisation des compétitions. Pour ma part, la balle est dans le camp du ministre. Lui seul peut remettre ce train qui déraile. Le Congo d'abord.

Propos recueillis par Rude Ngoma